Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212200596-20260414-2026_04_08-DE

4DEPARTEMENT

des COTES D'ARMOR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE de LE FOEIL

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Membres afférents au Conseil Municipal : 15
Membres en exercice : 15
Date de la convocation : 08/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze avril 2026 à 18h30, le Conseil Municipal de Le Foeil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PRIDO Pascal, Maire.

Présents : BRETON Françoise, BRIATTE Audrey, COSQUER Philippe, LAPORTE Damien, LE BARS Jeanine, LE GALL Ghislaine, LE JEAN Catherine, LE VAILLANT Ludovic, LECOEUR Isabelle, PEPION Stéphane, PRIDO Pascal, ROUSSEAU Philippe,
Absents : JACQ David, KERHARDY Jean-Philippe, LE GAL Virginie
Pouvoirs : 1 pouvoir donné à Mme LECOEUR Isabelle par Mme LE GAL Virginie
1 pouvoir donné à M. LE VAILLANT Ludovic par M. JACQ David

Secrétaire de séance : BRETON Françoise

DELIBERATION

2026-04-08

VALIDATION D'UN AVENANT POUR LA REHABILITATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le code de la commande publique ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 septembre 2024 attribuant le marché de la maitrise d'œuvre au cabinet d'architectes SABA pour la réhabilitation de la salle polyvalente pour un montant de 103 400€ HT ;
Considérant l'article 8.6 du cahier des clauses administratives particulières du marché de travaux pour la réhabilitation de la salle polyvalente ;
Vu la délibération du conseil municipal en date du 14 octobre 2025 attribuant par lot le marché de travaux pour la réhabilitation de la salle polyvalente ;
Considérant que le lot N°3 GROS Œuvre a été attribué à l'Entreprise Bidault ;
Vu la proposition du maitre d'œuvre ;
Considérant la nécessité de reprises structurelles (réalisation d'une arase sur mur parpaing existant en toiture) suite à la découverte des existants lors de la démolition ;
Considérant le devis chiffré de travaux supplémentaires N°1617 en date du 17/02/2026 suivant les conditions économiques du marché ;

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212200596-20260414-2026_04_08-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Par :
Voix pour 14 **Voix contre 0** **Abstentions 0**

APPROUVE le projet d'avenant au marché de travaux passé pour le lot N°3 détaillé ci-après :

LOT	**Titulaire**	**Marché Initial HT**	**Avenant**	**Projet avenant HT**
LOT N°3 GROS ŒUVRE	BIDAULT Saint-Donan	42 000€	N°01	2 586€ TRAVAUX EN TOITURE REPRISE ARASE

AUTORISE le Maire à signer ledit avenant.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits
Pour extrait conforme au registre

Le Maire,
PRIDO Pascal

La Secrétaire
BRETON Françoise